

COOP DEC INFO - n°3

Lettre d'information sur la coopération décentralisée – janvier 2005

Pour tout problème de lecture, [nous demander une version pdf](#) de cette lettre.

Pour vous [désinscrire](#), nous renvoyer simplement un mél avec le titre « desinscription », votre nom et collectivité.

L'AGENCE COOP DEC CONSEIL VOUS PRESENTENT SES MEILLEURS VŒUX

POUR UNE ANNEE 2005 RICHE EN PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE ET D'ACHATS ETHIQUES.

SOMMAIRE

URGENCE – ASIE DU SUD

APPEL A PROJETS - FINANCEMENTS

ACHATS PUBLICS ETHIQUES / COMMERCE EQUITABLE

ACTUALITE DE LA FORMATION

NOUVEAUX ACCORDS DE COOPERATION :

BIBLIOGRAPHIE – WEBOGRAPHIE

OFFRES D'EMPLOI – MOUVEMENTS

URGENCE – ASIE DU SUD

La mobilisation des collectivités locales françaises est sans précédent pour une catastrophe humanitaire. Nous avons dès à présent identifié des promesses de dons de plus de 4 M€ pour l'année 2005, réalisée par quelques soixante collectivités. L'engagement rapide dans de multiples actions sera poursuivi sur le long terme. De nombreuses coordinations ont ouvert des comptes pour recevoir les dons. Nous vous rappelons la récente circulaire de la Délégation à l'Action Humanitaire (DAH) présentant le fonds de concours 01.1.6.008 "Contributions de tiers au profit de l'aide d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits à l'étranger" du Ministère des affaires Etrangères » : [à télécharger sur notre site](#).

Par ailleurs, dans un télégramme diffusé fin décembre aux TPG, le directeur général de la comptabilité publique a précisé les conditions de recouvrement de l'aide d'urgence aux victimes du séisme en Asie pour faciliter la gestion des multiples dons publics.

Comme pour le tremblement de terre en Algérie en 2003 (164 collectivités mobilisées pour plus de 3,2 M€) l'agence COOP DEC Conseil publiera dans les 3 prochains mois, une étude sur la mobilisation des collectivités locales françaises (analyse des montants, des affectations, par région, par bénéficiaires).

Merci de nous transmettre dès à présent vos communiqués de presse et délibérations [par mél](#).

APPEL A PROJETS - FINANCEMENTS

Opération e-Jumelages du ministère de la Communauté française de la Belgique

Le ministère de la Communauté française de la Belgique a lancé, le 8 décembre, l'opération e-Jumelages (eTwinning) entre classes de l'enseignement primaire et secondaire au sein de l'Europe. Ce projet, qui fait partie du programme européen e-learning, invite les élèves à apprendre ensemble, partager leurs connaissances, échanger leurs points de vue, leurs expériences... Pour mener à bien ce projet, deux écoles d'au moins de deux pays européens différents doivent établir un partenariat en utilisant les TIC pour conduire une activité éducative commune. On peut trouver les principales informations pour que les écoles deviennent membres de l'action eTwinning sur Internet : www.etwinning.net/www/fr/pub/etwinning/index.htm

Source : Courrier de l'Internet citoyen - Numéro 188 – 9 décembre 2004 - Villes Internet : www.villes-internet.net

Appel à proposition de l'Agence de la Francophonie

L'Agence de la Francophonie a mis en place un Programme spécial de développement (PSD), fond de solidarité multilatéral. Il intervient en complément des autres programmes de l'Agence. Le fonds s'intéresse aux initiatives concourant à la satisfaction des besoins essentiels des communautés locales, plus spécifiquement celles qui visent la sécurité alimentaire, le développement ou l'utilisation de moyens locaux de production, l'accès aux services de base, le soutien aux activités génératrices de revenus, etc..

1er appel à propositions 2005 : Lancement : 4 janvier 2005 / Limite de dépôt des dossiers : 28 février 2005 / Examen des propositions : 15 avril 2005

2e appel : Lancement : 1 mars 2005 / Limite de dépôt des dossiers : 30 juin 2005 / Examen des propositions : 15 août 2005 30/06/05).

Le PSD privilégie : a) les opérations à caractère communautaire conduites par des organismes à but non lucratif (ONG, associations, groupements professionnels) ou des institutions à vocation sociale et humanitaire ; b) les initiatives collectives ou individuelles visant la mise en place ou le renforcement de moyens locaux de production.

Une attention particulière est accordée aux actions en faveur des groupes les plus précarisés : jeunes, femmes, populations rurales, milieux suburbains, etc.

Montant des subventions : 30 500 maximum euros - Part de l'AIF = 70% max des coûts éligibles.

Plus d'informations : <http://www.agence.francophonie.org/actions/developpement/fin-psd.cfm>

Marchés inférieurs à 4000 € HT. :

La circulaire du 16 décembre 2004 portant manuel d'application du code des marchés publics (modifiant la circulaire du 7 janvier 2004) est parue au JO du 1^{er} janvier 2005. Ce texte est notamment destiné à tenir compte des modifications induites par le décret du 26 novembre 2004, concernant l'absence de publicité et de mise en concurrence concernant les marchés publics de fournitures, de services et de travaux inférieurs au seuil de 4.000 euros HT. L'annexe reprend les questions essentielles : « Le contrat envisagé est-il un marché public » ; « la préparation de la procédure » ; « la mise en oeuvre de la procédure » ; « l'exécution des marchés ». Un seuil a mettre en relation avec les montants des achats potentiellement équitables réalisés par les collectivités locales.

[Télécharger la circulaire sur Légifrance](#)

Initiatives

- L'association [NAPCE – Nantes Agir pour le commerce équitable](#) a organisé pour les collectivités de l'agglomération nantaise, deux demi journées de formation sur les achats publics en nov. et déc. 2004 – plus d'une quinzaine de collectivités étaient représentées.
- Le Conseil régional Rhône Alpes, sous l'impulsion de Jean Philippe Bayon, Vice Président, a mis en place, lors de la commission permanente du 14 octobre 2004, un plan d'aide au commerce équitable en Région, autour de 3 thèmes : mobilisation des acteurs en Rhône Alpes, intégration dans les politiques régionales, soutien aux projets innovants. [Télécharger la délibération](#).
- L'Agence COOP DEC Conseil proposera le mercredi 2 mars 2005, à Paris, une formation sur le thème : « installer une démarche de commerce équitable pour sa collectivité ». [Programme et bulletin d'inscription à télécharger sur notre site](#).

ACTUALITE DE LA FORMATION

Nouvelle session du Cours de formation « l'action internationale des collectivités locales »

L'Agence COOP DEC Conseil renouvellera l'organisation de son cursus de formation **dès mars/avril 2005**.

Composé de **6 sessions de 2 journées et d'un tutorat individuel**, ce cursus est destiné aux agents et élus souhaitant aborder l'ensemble des méthodologies d'action en coopération internationale. Détails et programme sur [demande](#) ou sur [notre site internet](#).

CEDIS Formation

- « La coopération décentralisée : évaluer les politiques locales — coordonner l'action des élus » - Paris, 4 Février 2005 -Télécharger le [programme](#) – www.cedis-formation.org

Institut de Formation des Elus Territoriaux – IFET

- Développer une action de coopération internationale – Paris, 8 et 9 mars 2005
- Projet de coopération décentralisée : financement et gestion – Paris, 12 et 13 avril 2005

Contact : ifet@departement.org ou Tél. : 01 45 49 60 26

Agence COOP DEC Conseil

- [Sécuriser sa coopération internationale](#) (1journée) – 3 mars / 15 avril 2005 - Paris
- [Evaluer une politique de coopération décentralisée](#) (1 journée) – 11 mars / 14 avril 2005 - Paris
- [Installer une démarche de commerce équitable](#) (1 journée) – 2 mars 2005 - Paris

CNFPT

- [Du jumelage à la coopération décentralisée](#)
2 jours du 09/06/05 au 10/06/05 AIX EN PROVENCE
- [Conduire et animer un projet de coopération culturelle avec un pays d'Europe centrale et orientale \(PECO\)](#)
Du 03/10/05 au 06/10/05 ENACT NANCY.
- [Montage de projet dans le cadre de la coopération décentralisée](#)
2 jours du 24/11/05 au 25/11/05 SAINT LAURENT DU VAR
- La coopération régional dans l'Océan indien : quels types, quels partenariats et quels financements ?
Durée 5 jours - Dates : 06,07,08,09,10/06 et 12,13,14,15,16/09 CHRISTOPHE POMEZ - 0262902819

NOUVEAUX ACCORDS DE COOPERATION :

L'Agence COOP DEC Conseil diffuse sur son site, des listes d'accords de coopération par pays. www.coopdec.org rubrique « base de données » -Si vous souhaitez informer les collectivités locales françaises de vos nouveaux accords, merci de nous communiquer la convention de coopération décentralisée par [mèl](#).

COMORES : la Commune de la Possession (Réunion) a signé le 27 novembre 2004 un accord de jumelage avec Barakani, commune d'Anjouan – Archipel des Comores

Israël – Palestine : Le Conseil régional du Limousin (16/12) et le Conseil général de la Haute Vienne (22/12) ont adopté des vœux condamnant la construction du Mur, par le Gouvernement israélien en Palestine occupée et demandant à la France d'agir pour faire cesser cette violation du droit international. Le Conseil régional reconnaît en outre, l'existence de l'Etat palestinien et souhaite également établir un partenariat avec des collectivités

BIBLIOGRAPHIE – WEBOGRAPHIE

Transparence Fonds Déconcentrés

Pour assurer plus de transparence et une meilleure information des porteurs de projets, comme fait l'Union européenne pour ses différents appels à projets, le SGAR Poitou Charentes diffuse par Internet les axes du volet « international » du contrat de plan Etat-Région et la liste des cofinancements attribués dans le cadre des fonds déconcentrés pour l'année 2004 :

http://www.poitou-charentes.pref.gouv.fr/espace_thematiques/espace_thematiques.php?id=74&rub=18&page=1

OFFRES D'EMPLOI – MOUVEMENTS

La lettre COOP DEC Info est diffusée à plus de 1000 exemplaires. Si vous souhaitez diffuser une offre d'emploi ou faire part aux acteurs de la coopération décentralisée de votre prise de fonction, merci de nous communiquer vos textes par mél :

contact@coopdec.org

- **La Ville de Quetigny (21)** recherche une animateur pour le jumelage triangulaire Quetigny – Bous (All) – Koulikouro (Mali). Contact : Stéphane Fournier - (03) 80 48 90 20
- **Le Conseil général de Seine et Marne (77)** recherche un Chargé de mission « Tourisme, Coopération décentralisée et Affaires européennes » (grade de directeur territorial). Contact : Mme VEDIE, chargée de recrutement au 01 64 14 51 16 ou vvedie@cg77.fr

Cette lettre d'information est diffusée par l'Agence Coop Dec Conseil, spécialisée dans la formation, l'accompagnement, le conseil et l'évaluation de l'action internationale des collectivités

Agence COOP DEC Conseil - 1 place Paul Verlaine - 92100 Boulogne Billancourt - www.coopdec.org

Pour nous contacter : contact@coopdec.org - Tél : 06 12 72 96 71

Pour vous désinscrire, nous renvoyer simplement un mél avec le titre « desinscription ».

« COOP DEC INFO », diffusée par Internet, est libre de droit. Merci de nous informer de vos rediffusions et d'indiquer la source.